

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



LIEU : 19 rue colette besson 91420 Morangis



DÉROULEMENT :
7h30 : Ouverture du greffe
8h15 : Inspection du matériel
8h30 : 3 volées d'essais
9h00 : Début des tirs comptés – $\frac{1}{4}$ d'heure de pause entre les 2 séries comptées
13h30 : Duels par catégorie, seulement pour les essonniens
16h00 : Tirs par équipe



MODALITÉS : Tirs en 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme AB/CD

TAE DI	Arcs classiques U11	20 m	blason 80 cm	hauteur 1,10 m
	U13	30 m	blason 80 cm	
	U15	40 m	blason 80 cm	
	U18 et S3	60 m	blason 122 cm	
	U21, S1 et S2	70 m	blason 122 cm	
	Arcs à poulies	U18 à S3	50 m	blason réduit 80 cm

Para-TAE DI

Distances et blasons suivant classification

PHASES FINALES (fermées) :

- Arcs classiques : phases finales individuelles par set
- Arcs à poulies : phases finales individuelles par points
- Blasons identiques aux qualifications
- Nombre d'archers retenus suivant tableau à venir en fonction des inscriptions

TIR PAR EQUIPES :

- Nombre d'équipes par club limité à deux par type d'équipes
- Equipes en arcs classiques femme/homme, et arcs à poulies femme/homme
- Phases finales en « montante / descendante », quotas à venir en fonction des inscriptions
- U18 et S3 arcs classiques : tirs de qualification à 60 m, scores intégrés à l'équipe, tirs en équipe à 70 m
- Inscription des équipes à l'avance, modifiable avant le début des tirs de qualification le jour même



INSCRIPTIONS : 12 euros par archer – Règlement d'avance obligatoire



REGLEMENT : Virement à privilégier (objet : CD TAE DI- club)
(IBAN FR76 1820 6000 4660 2573 5452 308 BIC AGRIFRPP882)

À défaut par chèque (à l'ordre du CDTAE) à envoyer à l'adresse :
CDTAE 1 rue Fernand Raynaud – ZA apport Paris 91100 Corbeil-Essonnes

Préinscription par e-mail : cd70m@archers91.fr

Concours (hors duels) ouvert aux non essonniens à partir du 31 mai 2025, avec préinscription par mail sur liste d'attente.



RECOMPENSES : Aux trois premiers essonniens de chaque catégorie
Coupe à la 1ère équipe du 91 de chaque catégorie

Remise des prix à l'issue des duels (ou à la suite des tirs de qualification si moins de 4 personnes) suivie d'un pot de l'amitié

Justificatifs prévus au règlement à fournir au greffe. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'utilisation de flèches carbone, de bris et/ou de vol de matériel. Les résultats seront consultables sur le site du Comité www.archers91.fr

TENUE BLANCHE OU DE CLUB OBLIGATOIRE

Buvette sur place

Clôture des inscriptions le 10 juin 2025



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TAE DI et Para-TAE DI

Dimanche 15 juin 2025



Club ou compagnie :

Responsable :

Email:

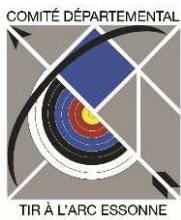
Tph :

* CL = arc classique, CO = arc à poulies

Rappel 12 euros par archer pour toutes les catégories

Règlement Virement à privilégier (objet : CD TAE DI- club)
(IBAN FR76 1820 6000 4660 2573 5452 308 BIC AGRIFRPP882)

À défaut par chèque (à l'ordre du CDTAE) à envoyer à l'adresse :
CDTAE 1 rue Fernand Raynaud – ZA apport Paris 91100 Corbeil-Essonnes



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



TAE DI et Para-TAE DI

Dimanche 15 juin 2025

Club ou compagnie :

Responsable :

Email :

Tph :

Equipes Femmes Classique

Equipe 1	
Nom	Prénom

Equipe 2	
Nom	Prénom

Equipes Hommes Classique

Equipe 1	
Nom	Prénom

Equipe 2	
Nom	Prénom

Equipes Femmes Poulies

Equipe 1	
Nom	Prénom

Equipe 2	
Nom	Prénom

Equipes Hommes Poulies

Equipe 1	
Nom	Prénom

Equipe 2	
Nom	Prénom